

20 mai 2016

## **Bilan 2015 de la collecte des déchets agricoles : des évolutions positives dans un contexte difficile**

L'année 2015 a été **difficile pour le secteur agricole** : baisse des cours des produits agricoles, baisse de revenu des exploitants, crise déclarée dans l'élevage.

Malgré ce contexte défavorable, la filière agricole agit toujours pour l'environnement : 71.000 tonnes d'emballages et plastiques usagés ont été collectées en 2015 (+ 3 000 tonnes par rapport à 2014). Ces résultats sont conformes à l'accord-cadre signé en février 2011 avec le Ministère en charge de l'environnement.

**Les taux de collecte des différents programmes ont augmenté**, notamment pour les plus récents : ficelles et filets (23% ; +6%), les sacs de semences (20% ; +2%), emballages vides de produits d'hygiène d'élevage laitier (59%, + 4%). Les programmes à maturité (emballages vides de produits phytopharmaceutiques, emballages d'engrais) affichent des taux de collecte élevés, supérieurs à 80%, mais progressent peu.

L'engagement de la distribution, coopératives et négociants, ne faiblit pas avec une augmentation du nombre de sites ouverts à la collecte (7.000, +1000) et le lancement d'un nouveau programme dédié à la collecte des filets paragrêle.

**L'amélioration des pratiques** contribue à renforcer la recyclabilité des emballages et plastiques usagés : rinçage des emballages, réduction du taux de souillure des films de paillage, tri sur l'exploitation.

**92% des emballages et plastiques collectés sont recyclés**. 99 % des big-bags, 99 % des films agricoles usagés et 2 bidons plastiques sur 3 sont aujourd'hui recyclés.

L'année 2015 a été également **difficile pour le recyclage des plastiques** : les très fortes fluctuations de cours ont fragilisé l'industrie du recyclage en France. La politique de contractualisation engagée par A.D.I.VALOR a contribué à **sécuriser l'approvisionnement** de ses partenaires recycleurs. 95% des emballages et plastiques usagés ont été recyclés dans l'Union européenne, dont 85% en France. La part des **entreprises françaises devrait augmenter** dans les prochaines années grâce au démarrage de nouvelles lignes de traitement.

**L'organisation d'A.D.I.VALOR s'est adaptée**, en 2015, pour mieux répondre à l'attente de nos partenaires : restructuration du pôle collecte et valorisation, recrutement d'un responsable « développement recyclage ». Les **16 collaborateurs** d'A.D.I.VALOR sont fiers d'avoir obtenu la certification ISO 9001 : 2008 pour son système de management de la qualité de ses services. Elle souligne la volonté de l'éco-organisme, dans le cadre d'une organisation légère, à **améliorer, en continu, la qualité d'écoute et des services** apportés à ses partenaires.

Au-delà de l'hexagone, une attention particulière a été accordée en 2015 aux **départements d'Outre-mer**. Après avoir réalisé dans chaque DOM une étude de faisabilité, nos équipes ont soutenu activement la mise en place, dans chaque DOM, de comités de préfiguration de filières pérennes de gestion des intrants agricoles en fin de vie, qui sont aujourd'hui opérationnels.

Le savoir-faire de la France en matière de gestion des déchets d'agro fourniture est également **valorisé au niveau international** : la réception des experts de l'association européenne EPRO, de plusieurs délégations de la FAO, souligne que la filière A.D.I.VALOR est aujourd'hui une référence aux niveaux européen et mondial.

A.D.I.VALOR et ses actionnaires visent de nouveaux **objectifs ambitieux d'ici à 2020**. Les quantités d'emballages et de plastiques collectés devraient ainsi atteindre, en 2020, 90.000 tonnes, soit un taux de collecte moyen de 78%, qui atteindra 90% pour les programmes les plus anciens.

95% de ces emballages et plastiques seront recyclés, avec la **création attendue de nouvelles unités de recyclage** en France. Ce sont à la clé de nouvelles opportunités économiques et la création d'emplois dans nos territoires. A.D.I.VALOR et ses partenaires sont et seront des acteurs engagés de **l'économie circulaire**.

Pour Rémi Haquin, Président d'A.D.I.VALOR : « *Ces résultats soulignent l'exemplarité de l'agriculture française dans la gestion de ses déchets, sans équivalent dans le monde. Les agriculteurs, ainsi que l'ensemble de la profession agricole, peuvent être fiers du chemin parcouru et des résultats obtenus* ».

**Contact Presse :** Pierre de Lépinau  
tél : 04.72.68.93.80

## A propos d'A.D.I.VALOR

### **La filière française de gestion des déchets d'agro fourniture, une démarche volontaire et exemplaire**

A.D.I.VALOR est une initiative volontaire et collective de l'ensemble de la profession agricole. Créée en 2001, à l'initiative de l'Union de l'Industrie de la Protection des Plantes, A.D.I.VALOR a pour actionnaires l'ensemble des partenaires de la filière.

Le fonctionnement de la filière repose sur le principe de responsabilité partagée entre les acteurs de l'agro fourniture :

- **330 metteurs en marché**, fabricants et importateurs, contribuent au financement de la filière,
- **1 300 opérateurs de collecte** (90% sont distributeurs) déploient des moyens humains et logistiques pour la bonne réalisation des collectes, soit 7 000 dépôts et sites de collecte en France,
- **300 000 agriculteurs** trient, préparent et apportent leurs plastiques usagés, aux dates et lieux fixés par leurs distributeurs.

Avec l'appui des Chambres d'agriculture et du réseau FNSEA.

Le financement est assuré par les fabricants au travers d'une éco-contribution appliquée sur les produits neufs. Ainsi, quelles que soient les conditions économiques, le programme est financé et les collectes sont assurées. Par ailleurs, les ressources tirées de la valorisation des produits collectés sont, pour l'essentiel, reversées aux distributeurs qui assurent les collectes.

Les pouvoirs publics français, le Ministère en charge de l'agriculture, le Ministère en charge de l'environnement, notamment au travers de l'ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, ont, dès l'origine, apporté un soutien à cette filière volontaire.

### **Que peut-on faire avec du plastique agricole recyclé ?**

- 100 kg de films usagés = 650 sacs poubelles
- 5 big-bags = 5 hourdis pour le bâtiment
- 5 bidons de 10 litres = 1 mètre de tube pour l'industrie

## Les actionnaires d'A.DI.VALOR



L' **Association de Récupération des Emballages de Semences** (ARES) a été créée à l'initiative des entreprises membres de l'Union Française des Semences pour apporter aux agriculteurs une solution de gestion des emballages vides issus de l'utilisation de semences. Par leurs participations, ces sociétés contribuent au financement du programme de collecte des emballages vides de semences certifiées.



Les **Chambres d'Agriculture** sont des établissements publics dirigés par des élus représentant l'ensemble des acteurs du monde agricole et rural. Elles accompagnent les agriculteurs sur l'ensemble du territoire, pour soutenir une production agricole économiquement performante et de qualité, respectueuse de l'environnement.



**COOP de France Métiers du grain** fédère l'ensemble des coopératives de collecte de grains et de distribution d'approvisionnement aux agriculteurs. Au service de leurs adhérents coopérateurs, elles garantissent un conseil de qualité, respectueux de l'environnement et de la santé des hommes pour améliorer la performance des exploitations et la qualité des produits.



**COVADA** a été créée par l'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP), initiatrice de la mise en place d'A.D.I.VALOR. COVADA contribue au financement des programmes de collecte des Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques et des Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables. L'Union des Professionnels du Jardin et des Espaces Verts (UPJ) est également actionnaire de COVADA.



Le **Comité français des Plastiques en Agriculture** (CPA) regroupe les fabricants et les distributeurs de produits plastiques destinés à l'agriculture. A l'origine de l'initiative APE (Agriculture Plastique Environnement), le CPA contribue au financement des programmes de collecte des plastiques agricoles usagés : films, ficelles et filets, et les filets paragrêle. Il s'agit d'un véritable engagement environnemental des professionnels qui est mis en avant par la Charte 100% APE.



La **Fédération du Négoce Agricole** (FNA) est l'organisation représentative des entreprises de négoce agricole en France (400 entreprises, 10 000 collaborateurs). Elles informent et conseillent les exploitants agricoles sur leurs itinéraires culturaux (choix des semences, pratiques de fertilisation, protection des cultures...) tout en veillant à respecter les exigences environnementales et réglementaires.



La **Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles** (FNSEA) est une fédération de fédérations départementales et d'associations spécialisées par production. Elle regroupe 60 % des agriculteurs. Son organisation repose sur une triple représentation basée sur l'idée de représenter les hommes, les produits et les territoires.



Créée par les adhérents de l'Association Française des Industries de la Détergence, de l'Entretien et des Produits d'Hygiène (AFISE), **Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène** (SEPH) contribue au financement du programme de collecte des emballages vides de produits d'hygiène de l'élevage laitier.



Créée par l'Union des Industriels de la Fertilisation (UNIFA), la **Société de Valorisation des Eco-actions des Engrais et Amendements** (SOVEEA) regroupe 123 entreprises de la fertilisation, qui se sont engagées pour une gestion responsable et durable de leurs emballages. SOVEEA contribue au financement du programme de collecte des emballages vides d'engrais et amendements.



Le Groupe **InVivo** réunit 216 coopératives, qui rassemblent elles-mêmes plus de 300 000 agriculteurs. Il emploie 8 200 collaborateurs dans 29 pays. InVivo intervient dans quatre grands domaines d'activités : Agriculture (semences, agrofourniture, commerce international des grains), Nutrition et Santé Animales, Distribution Grand Public, Vin. Son chiffre d'affaires 2014-2015 s'est élevé à 5,7 milliards d'euros.

**PHOTOS** (disponibles en haute définition sur simple demande)



Agriculteurs trieurs



Plastiques triés et préparés pour la collecte



Apport sur les points de collecte



Plastiques recyclés



**ADIVALOR®**

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Deuxième vie des plastiques recyclés**



Films plastiques => Sacs poubelle



Big-bags => Hourdi (plancher isolant)



Ficelles => Raccords de canalisation



Filets paragrêles => Mobilier urbain

**Economie circulaire**

